

eco



EDITION FRANCOPHONE

ECO est publié par les organisations non gouvernementales depuis la Conférence de Stockholm sur l'environnement en 1972. Cet exemplaire est produit de façon collective par les groupes du Réseau Action Climat mondial présents à COP16 - MOP 6, Cancun, Nov-Décembre 2010

Pour recevoir ECO directement par email chaque matin lors des négociations : envoyez un email vide à ecodiffusion-subscribe@rac-f.org

Qui sera le plus vulnérable ?

Au cours des sessions de la CCNUCC ces dernières années, certains pays en développement qui ne sont pas petits états insulaires en développement, des PMA ou des pays africains ont contesté les terminologies du Plan d'action de Bali en désignant ces trois groupes de pays comme étant particulièrement vulnérables. Cela a conduit à un concours inutile au sein du Groupe des 77 et la Chine. ECO croit qu'avec de plus en plus impacts du changement climatique dans le monde, tels que les effets dévastateurs des inondations au Pakistan survenus plus tôt cette année, il est indéniable que tous les pays sont désormais vulnérables, même les pays développés. Toutefois, dans le cadre du processus de la CCNUCC, il n'est pas utile d'avoir une concurrence pour savoir si tel pays est plus vulnérable qu'un autre. Au lieu de cela, les efforts devraient être plus explicites et plus ouverts sur la question principale qui est comment répartir dans différents pays les fonds d'adaptation actuellement très limités, vue l'urgence de leur situation. ECO exhorte les Parties à examiner les éléments possibles d'une adaptation de l'allocation des ressources qui prendrait en compte les impacts de l'augmentation de la vulnérabilité face au climat avec d'autres attributs pertinents tels que la pauvreté et le genre. Nous pensons que cette discussion doit avoir lieu principalement au sein des pays en développement et un petit groupe devrait être chargé des travaux sur cette question. Ce groupe devrait comprendre des représentants de PMA, les petits pays insulaires ceux d'Afrique, ainsi que d'autres. Un tel organe de représentation existe déjà dans le Conseil du Fonds d'Adaptation avec ses 32 membres dont des représentants de tous les groupes de pays des Nations Unies. Nous suggérons que les parties pourraient mandater l'AFB lui-même pour répondre à cette problématique en fournissant des options

en vue de la COP17 l'année prochaine. L'AFB, qui se réunit à Cancun immédiatement après la COP16, peut à son tour solliciter des conseils d'experts et fournir un rapport à la Conférence des Parties de l'année prochaine avec ses recommandations. Par ailleurs, le LCA pourrait consacrer au cours de l'année prochaine plus de temps que cela n'a été possible jusqu'à présent à développer une réflexion sur ces questions, en tenant compte des connaissances et l'expérience de l'AFB. Par ailleurs, ECO encourage les pays du groupe BASIC et autres à se manifester et exprimer leur soutien à des priorités de financement pour les pays les plus vulnérables, tels que les PMA, les petits états insulaires en développement et les pays africains - le Plan d'action de Bali en somme.

Partie	Engagement de réduction d'émissions d'ici 2020 (%)	Emissions non comptabilisées issues de l'abattage de forêts
Nouvelle-Zélande	-10 à -20	+66.0
Norvège	-30 à -40	+8.7
Russie	-15 à -25	+5.5
Australie	-5 à -15	+4.0
Japon	-25	+3.6
Europe	-20 à -30	+2.7
Suisse	-20 à -30	+2.4
Canada	-17	+1.4

Notes : Ces chiffres sont les pourcentages des années de référence spécifiques aux pays ; puis les réductions d'émissions engagées par ces pays pour 2020 vis-à-vis de 1990 (issus du FCCC/KP/AWG/2010/INF.2/Rev.1). Les émissions d'exploitation forestière non prises en compte viennent de la différence entre les références proposées par ces parties et leurs émissions moyennes historiques nettes, calculées entre 1990 et 2008 (forest land remaining forest land) à partir des inventaires nationaux soumis en 2010. Les ajustements ont été faits en consultation avec les Parties et leurs experts techniques. Le Japon n'a pas encore indiqué sous quel régime comptable ses engagements sont pris.

Ne pas faire mentir les forêts

L'avenir des forêts de l'Annexe I et leur rôle dans l'atténuation des changements climatiques va se décider ici à Cancun. ECO a déjà montré à quel point des règles de comptabilité inadéquates, voire frauduleuses pourraient être utilisées par les Parties de l'Annexe I pour fausser leurs émissions. Cette semaine, un groupe d'ONG quantifie l'impact de ces règles faussées. En particulier ce travail montre l'énormité des règles comptables sur l'exploitation des forêts vis-à-vis des engagements des parties. Etonnant! Les efforts de réduction de certains pays pourraient se réduire jusqu'aux deux tiers, suite à l'absence de prise en compte des coupes dans leurs forêts. Il y a plus d'une proposition sur la table, et il est clair que l'impact de l'échappatoire géant des comptabilités dépendra de l'approche choisie. Un processus de révision a été proposé récemment par des pays en développement pour évaluer la robustesse du système favori des pays Annexe I. Le nouveau texte du Chair du AWG-KP appelle les parties à fournir les données requises en février prochain, pour que les experts-réviseurs puissent conclure en mai cette étude. Mais l'impact des références proposées est inacceptable, et une « révision » ne pourra pas réparer les dégâts. Cependant, en élargissant cette révision pour tenir compte de toutes les options comptables pourraient aider les Parties à prendre une décision informée sur les règles à adopter dans la 2^{ème} période d'engagements. Pour cela, il est nécessaire que les Parties donnent les informations sur toutes les options encore sur la table, et comment elles changent leurs engagements. Cette analyse s'impose donc d'urgence. Cela produira deux résultats cruciaux : la discussion chiffrée établira les options potentielles, et les décisions seront prises en se basant sur les impacts réels sur le climat.

L'heure de l'audace

Aujourd'hui en séances plénières, les Parties de la COP et de la CMP doivent respectivement considérer les nombreuses propositions pour un nouveau mécanisme contraignant sous la Convention et les amendements au protocole de Kyoto.

ECO se souvient que ces discussions avaient fait beaucoup de tapage pour rien l'année dernière. Au final, les considérations sur un accord contraignant se sont faites en petits comités informels sous couvert de manque de temps des Parties pour traiter la question en plénières et... Bref, nous savons tous comment Copenhague s'est terminé. Maintenant les Parties ont eu une année entière pour réfléchir aux propositions qui avaient été mises sur la table – une année où les effets du changement climatiques se sont faits toujours plus apparents à l'image des inondations au Pakistan, des feux de forêts en Russie, des glissements de terrain en Chine ou encore des cyclones dévastant les îles des Caraïbes. Il est plus que temps d'être enfin sérieux à propos

du changement climatique et de discuter ces propositions ouvertement et en toute transparence. Les Parties devraient créer un Groupe de contact dédié, plutôt que minimiser le problème (comme elles l'ont fait à Copenhague) en le reléguant aux discussions de couloirs.

ECO est douloureusement conscient qu'à Cancun il n'y aura pas d'accord qui soit juste, ambitieux et contraignant pour sauver la planète. Pourtant c'est bien là notre objectif. Travailler dès aujourd'hui dans cette perspective est possible et c'est là un pré requis pour des négociations efficaces en amont du prochain sommet en Afrique du Sud.

L'année dernière, ECO titrait sur l'insistance de Tuvalu pour un Groupe de contact officiel. Ici à Cancun, nous donnerions cher pour titrer « Des Parties audacieuses dans un climat ensoleillé »

Et vous les délégués, si vous êtes prêts pour ça, faites ce premier pas plein d'audace, ici et maintenant.

SIDE EVENT DU CAN EUROPE

Financements climat de l'Europe :

Analyse des ONG et recommandations

L'Europe a-t-elle tenu ses promesses de financements précoces ?

Que dire de sa présentation du rapport sur les financements précoces hier ?

L'Europe se repose-t-elle sur ses engagements ? Comment faire mieux ?

Le CAN Europe vous invite à une discussion avec deux hauts représentants de l'Europe et de deux pays en développement, et une présentation des recommandations des ONG.

PETITES ANNONCES

Pays de l'Annexe 1 cherche traité non contraignant pour vacances romantiques au Mexique.

Encore aux prises avec une relation de 13 ans, recherche bons moments sous le soleil de Cancun.

J'aime : gastronomie, films, Mangas, robots et industrie. J'aime pas : les engagements, la coopération, la conformité, la science et les objectifs. Si intéressé(e), adressez un message à : peur_de_lengagement@awg.kp

Japon : Refus catégorique de Kyoto

Au moment où on avait le plus besoin d'un fort leadership, la mère-patrie du Protocole de Kyoto a brisé l'élan en séance plénière. Elle a rejeté fermement l'idée d'une seconde période d'engagement du Protocole de Kyoto : « Le Japon n'inscrira pas ses objectifs sous le Protocole de Kyoto, quelles que soient les conditions. ».

Préférer un traité pour chacun est une chose, mais détruire le futur du Protocole de Kyoto en est une autre. La déclaration a irrité plusieurs Parties et a engendré une atmosphère délétère.

Cette COP était supposée être le lieu d'une confiance retrouvée entre les parties, mais l'attitude du Japon, en plus de générer de la méfiance, peut potentiellement faire échouer les négociations.

A l'heure où le monde cherche à renforcer sa politique climatique, la position extrémiste du Japon, dans la perspective d'un effort commun pour pousser les Etats Unis et la Chine à s'engager sur des objectifs d'atténuation, risque de nous laisser sans aucun accord.

Une grande majorité des Parties ont affirmé vouloir un accord légalement contraignant. Il est temps pour eux de défendre fermement ce point de vue qui fut si difficile à acquérir durant les longues nuits de négociation de Kyoto. Le Japon doit respecter la forme de base acceptée par tous à Bali : les pays développés continuent leurs efforts d'atténuations sous le Protocole de Kyoto; un accord légalement

contraignant sous la forme d'actions concertées à long-terme (LCA) inclut les Etats Unis dans un effort comparable ; et les pays en développements s'engagent dans des actions d'atténuations ajustées nationalement, soutenues financièrement et technologiquement par les pays développés.

Le Japon veut-il vraiment devenir célèbre pour avoir torpillé le Protocole de Kyoto, né dans l'une de ses magnifiques cités ?



Fossile du Jour

#1 - Japon

Pour avoir annoncé son intention de ne pas inscrire ses objectifs sous une 2^{ème} période d'engagement sous le Protocole de Kyoto, sous aucune condition et quelles que soient les circonstances.

REMERCIEMENTS

Le RAC-F remercie le ministère français de l'écologie (MEDDTL) et la Fondation du Prince Albert II de Monaco pour leur soutien financier (le contenu de ce bulletin n'engage en rien ces deux partenaires) ainsi que tous ceux qui ont participé à la rédaction de ce numéro et l'équipe de l'ECO anglais. ECO français est disponible sur :

www.rac-f.org